



ALJ Théâtre Pluch' – Atelier Théâtre adulte – Dossier d'inscription

A remettre à : Carine BIGUET – 16 rue du Moulin Cervin – 85620 ROCHESERVIÈRE **Avant le 1^{er} décembre 2019**

Tout dossier d'inscription non complet ne sera pas prioritaire. L'atelier est ouvert aux personnes majeures.

Nom : Prénom :.....

Adresse :.....
.....

CP : Ville :.....

N° de téléphone :.....

Email :.....

S'inscrit pour l'atelier théâtre Adulte

Paiement :

- Comptant : 1 règlement de 140 €
- En trois fois : 3 règlements de 45 €, 45 € et 50 €
- Il est possible de régler une partie de l'atelier en chèque-vacances ANCV. Dans ce cas, merci de préciser :
 - Montant en chèque : €
 - Montant en chèque-vacances :..... €

Rappel des modalités des ateliers :

Jour : Un lundi sur deux, à partir du 10 février 2020, jusqu'à mi-juin (planning joint au dossier d'inscription.)

Horaires : De 20 h à 22 h

Salle : Salle Bouton d'Art, route de Montaigu, à Rocheservière.

Avez-vous besoin d'une attestation de paiement (en 1 exemplaire seulement)

Droit à l'image :

Je refuse la diffusion de mon image en totalité sur tous les supports de diffusion de l'association ALJ

Charte de fonctionnement :

Je reconnais avoir pris connaissance de la charte de fonctionnement et je l'accepte

Cadre réservé pour l'ALJ

Numéro	Reçu complet le :	Mode de règlement :

Charte de fonctionnement

A conserver

Inscriptions et admission aux cours :

- Toutes les pièces obligatoires doivent être remises lors de l'inscription, et le présent règlement de fonctionnement accepté. Un dossier incomplet ne sera pas prioritaire.
- L'Atelier est réservé aux personnes majeures.
- Le planning des cours de l'année est transmis avec le dossier d'inscription. Les cours débuteront le lundi 10 février 2020 à 20h.
- En cours d'année, l'association se réserve le droit d'apporter toutes modifications au niveau des horaires, du jour, du lieu ou de l'annulation d'un cours, en cas d'incapacité de tenir le planning définitif.
- **Chaque inscrit s'engage à respecter l'horaire du cours auquel il s'est inscrit.**

Mode de paiement et annulation d'inscription :

- Les modalités et facilités de paiement sont indiquées dans le dossier d'inscription. Pour les règlements en trois fois, les chèques seront encaissés les 20 février, 20 mars et 20 avril. Il est possible de régler en chèque-vacances. Le règlement doit être joint au dossier d'inscription.
- Un cours d'essai le lundi 10 février est proposé. Les encaissements des règlements ne seront effectués qu'après ce cours, le 20 février. Les souhaits de ne pas poursuivre l'atelier à l'issue de ce premier cours devront être transmis rapidement par mail à contact@al-j-theatre-pluch.fr (avant le 17 février 2020.) Passée cette date, l'inscription est considérée comme validée.
- Une fois l'atelier commencé, l'inscription est dû. Aucun remboursement ne sera effectué, sauf pour raison médical ou professionnel, avec présentation d'un justificatif.

Règles :

- Les accompagnateurs et les personnes non inscrites à l'atelier ne peuvent pas assister au cours et devront attendre la fin du cours pour entrer dans la salle.
- Durant le cours, la professeure est seule habilitée à diriger les comédiens. Ces derniers sont tenus de se conformer aux directives. Le manque de respect envers la professeure ou envers d'autres comédiens du groupe entraînera une exclusion provisoire ou définitive du cours.

Un spectacle de fin d'atelier pourra être proposé en juin, en concertation entre la professeure et les comédiens de l'atelier.

La professeure est une professionnelle du théâtre, engagée par la Troupe de théâtre Pluch' de l'ALJ spécialement pour les ateliers.

L'atelier est financé en partie par la troupe du Théâtre Pluch'. La section Théâtre Pluch' est gérée entièrement par des bénévoles. Ils sont disponibles pour vous renseigner, mais peuvent être indisponibles à certains moments. Merci de votre compréhension.

Des stages ponctuels pourront être proposés durant l'année, le samedi et/ou le dimanche, et seront ouverts aux adhérents des ateliers et aux comédiens de la troupe. Ces stages ne sont pas obligatoires, et l'inscription sera en supplément.

Rappel des modalités des ateliers :

- Jour : Un lundi sur deux, à partir du 10 février 2020, jusqu'à mi-juin (planning joint au dossier d'inscription. Rappel des dates ci-dessous).
- Horaires : De 20 h à 22 h
- Salle : Salle Bouton d'Art, route de Montaigu, à Rocheservière.
- Dates des ateliers : 10 et 24 février, 9 et 23 mars, 6 et 27 avril, 11 et 25 mai, 8 et 15 juin 2020.